

----- Message transféré -----

Sujet :[INTERNET] AIRE DE GRAND PASSAGE DES GENS DU VOYAGE

Date :Mon, 04 Mar 2024 17:03:02 +0100

De :pref17@hebergement2.interieur-gouv.fr

Répondre à :patriceguillet2407@free.fr

Pour :prefecture@charente-maritime.gouv.fr

L'information suivante a été collectée le 04/03/2024 17:03:

Vous êtes: Un particulier

Nom: GUILLET

Prénom: Patrice et Annick

Date de naissance:

Adresse électronique: patriceguillet2407@free.fr

Adresse postale:

Code postal: 17220

Ville: la JARNE

Téléphone:

Sujet: AIRE DE GRAND PASSAGE DES GENS DU VOYAGE

Destinataire: Suggestion - Réclamation

Message: Nous sommes opposés à l'implantation d'une aire de grand passage des gens du voyage. pour des raisons d'hygiène et environnement: plusieurs centaines de personnes et ce plusieurs semaines durant , chaque année sur le même site en tête de bassin versant vers les marais de LA JARNE -AYTRE , cela va indubitablement provoquer des problèmes environnementaux pour la nappe phréatique, les marais et plus en aval la plage d'aytré. Cette implantation va entrainer une perte valeur foncière pour les habitants voisins. Cette aire de 4 H servira en priorité à des communautés religieuses , depuis quand l'argent public doit il servir à financer ces activités en contradiction avec la loi de 1905. Que je sache les habitants de La Jarne ne sont pas les petits frères des pauvres et n'ont pas à financer des aires pour les vacances gratuites des gens du voyage.